



Paroisse de La Durantaye

RÉSOLUTION NUMÉRO : 2010-12-243

PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES POUR L'EXERCICE FINANCIER **SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2011**

Attendu les dispositions contenues aux articles 954 et suivants du Code Municipal ;

Attendu que le Conseil municipal de la Paroisse de La Durantaye prévoit des dépenses équivalentes aux recettes, le tout réparti comme suit :

PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES **ACTIVITÉS FINANCIÈRES** **EXERCICE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2010**

RECETTES

Taxes	817 021\$
Paiements tenant lieu de taxes	39 896
Autres revenus de sources locales	13 250
Transferts	215 126

TOTAL DES RECETTES	1 085 293\$
---------------------------	--------------------

DÉPENSES

Administration générale	169 318\$
Sécurité publique	94 936
Transport	289 892
Hygiène du milieu	188 813
Santé et bien-être	29 233
Aménagement, urbanisme et développement	57 955
Loisirs et culture	52 849
Frais de financement	54 032
Conciliation à des fins fiscales – Financement	148 265

TOTAL DES DÉPENSES	1 085 293\$
---------------------------	--------------------

Il est proposé par M. Réjean Girard
et résolu unanimement

Que les prévisions budgétaires de l'année financière 2011 soit adopté tel que présenté ci haut.

Qu'une taxe foncière générale de 1.1389\$ par 100.00\$ de la valeur portée au rôle d'évaluation, soit imposée et prélevée pour l'exercice financier 2011 sur l'ensemble des biens fonds imposables situés sur le territoire de la Paroisse de La Durantaye.

Qu'une taxe générale spéciale de 0.0620\$ par 100.00\$ de la valeur portée au rôle d'évaluation, soit imposée et prélevée pour l'exercice financier 2011 sur l'ensemble des biens fonds imposables situés sur le territoire de la Paroisse de La Durantaye pour défrayer la dette de l'acquisition d'un véhicule incendie de type autopompe citerne.

De faire paraître l'adoption des prévisions budgétaires 2011 ainsi que le document explicatif dans la prochaine parution du journal Le Train du Rang..., sur le site Internet de la Paroisse et de les faire parvenir aux médias de Bellechasse.

Copie certifiée conforme, La Durantaye, le 10 décembre 2010.

Cindy Breton
Directrice générale
et secrétaire-trésorière

Jean-Paul Lacroix
Maire